

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 janvier 2021

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue par vidéoconférence, à partir de la salle du conseil des maires, le 20 janvier 2021, à 20 h 20 . Sont présents :

M. Carl Boilard	La Guadeloupe
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins
M. Éric Rouillard	Saint-Benoît-Labre
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière
M. André Longchamps	Saint-Éphrem-de-Beauce
M. Camil Martin	Saint-Évariste-de-Forsyth
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce
M. Claude Morin	Saint-Georges
M. Ghislain Jacques	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Éric Giguère	Saint-Martin
M. François Morin	Saint-Philibert
M. Luc Paquet	Saint-René
M. Martin St-Laurent	Saint-Simon-les-Mines
M. Clément Létourneau	Saint-Théophile

Sous la présidence de monsieur Normand Roy, maire de Saint-Éphrem-de-Beauce, accompagné de monsieur Eric Paquet, directeur général, et monsieur Luc Bergeron, directeur général adjoint, tous présents sur place.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est officiellement ouverte par le préfet.

2021-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Carl Boilard, appuyé par monsieur Clément Létourneau et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 novembre 2020;
 - 3.2 Dépôt des procès-verbaux du comité administratif du 8 décembre 2020 et du 12 janvier 2021;
 - 3.3 Dépôt du procès-verbal du comité de sécurité publique du 20 janvier 2021;

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 janvier 2021

- 3.4 Radiation de prêts FLI/FLS 2020;
- 4. Dossiers régionaux :
 - 4.1 Projet PDT;
 - Les Amants de la Scène;
 - 4.2 Projet piste cyclable sur emprise ferroviaire;
 - 4.3 Piste cyclable –Sentier des Jarrets noirs –Utilisation hivernale;
 - 4.4 PARL 2021;
 - 4.5 Signalisation sentiers VHR/ réseau routier;
 - 4.6 PAUPME- Avenants 2020-06 et 2020-07;
 - 4.7 Contrat d’entretien du logiciel AC évaluation de PG Solutions- Ville de Saint-Georges;
 - 4.8 Cadets policiers 2021;
 - 4.9 Pont Perrault/ Demande d’aide financière;
- 5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1 Certificat de conformité :
 - 275-2020 Saint-Simon-les-Mines ;
- 6. Gestion du personnel :
- 7. Correspondance :
 - Appui à la MRC du Granit;
- 8. Rapport des comités (s’il y a lieu);
- 9. Dépôt de documents :
 - 9.1 États financiers mensuels;
 - 9.2 Décret population 2021;
 - 9.3 Rapport annuel Arterre 2019-2020;
- 10. Divers :
 - 10.1 Ville de Saint-Georges : 2^e pont;
 - 10.2 Barrage Sartigan;
 - 10.3 Rappel rencontre sur le patrimoine bâti;
 - 10.4 Conférence incendie 10 février 2021;
- 11. Période de questions;
- 12. Clôture de la séance.

2021-01-002

**DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 25 NOVEMBRE 2020**

Il est proposé par monsieur Camil Martin, appuyé par monsieur André Longchamps et résolu à l’unanimité, d’accepter le procès-verbal de la séance régulière du conseil des maires du 25 novembre 2020 tel que rédigé par le directeur général.

**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DU 8 DÉCEMBRE 2020 ET DU 12 JANVIER 2021**

Le directeur général dépose les procès-verbaux du comité administratif du 8 décembre 2020 et du 12 janvier 2021 à titre d'information.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE SÉCURITÉ
PUBLIQUE DU 20 JANVIER 2021**

Le directeur général dépose le procès-verbal du comité de sécurité publique du 20 janvier 2021 à titre d'information.

2021-01-003

RADIATION DE PRÊTS FLI/FLS 2020

Le directeur général dépose aux membres du conseil la liste des prêts FLI-FLS 2020 devant être radiés;

Attendu que le total des prêts à radier s'élève à 22 311.30 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Clément Létourneau et résolu à l'unanimité, d'autoriser la radiation des prêts FLI-FLS 2020 apparaissant sur la liste présentée.

2021-01-004

PROJET PDT – LES AMANTS DE LA SCÈNE

Attendu que l'organisme à but non lucratif Les Amants de la Scène désire faire l'acquisition de matériel technique pour l'enregistrement et la diffusion de spectacles professionnels sur le Web;

Attendu que ce matériel serait mobile et pourrait ainsi être utilisé dans différentes municipalités, dans le cadre de certaines activités;

Attendu que le coût du projet s'élève à 52 950 \$ et que la demande de financement, dans le cadre du volet régional de la Politique de développement du territoire, s'élève à 42 360 \$;

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation écrite détaillée par le comité administratif quant au respect des objectifs et aux modalités du plan de travail de cette politique;

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu unanimement, d'entériner la recommandation du comité administratif et d'accepter le projet mentionné dans le préambule de la présente résolution pour un montant maximal de 42 360 \$, dans le cadre du volet régional de la Politique de développement du territoire.

Ce projet est recommandé sous réserve des conditions énoncées à la Politique de développement du territoire et des règles gouvernementales applicables.

2021-01-005

PROJET PISTE CYCLABLE SUR EMPRISE FERROVIAIRE

Attendu que le Gouvernement du Québec, agissant aux présentes par son ministère des Transports, est le propriétaire et locateur de l'emprise de la voie ferrée entre le P.M. 18.64 à 30.14 sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan ;

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan est locataire de l'emprise de la voie ferrée tel que stipulé dans le bail signé en date du 9 avril 2018 et d'une durée de 60 ans commençant le 1^{er} avril 2018 et se terminant le 31 mars 2078;

Attendu que la voie ferrée peut être exploitée comme corridor récréotouristique dans le futur;

Attendu la volonté de la MRC de Beauce-Sartigan de réaliser un projet de piste cyclable sur l'ancienne emprise ferroviaire concernée;

Attendu que le développement du réseau cyclable en site propre est une priorité régionale ciblée depuis 2018;

Attendu qu'une première phase d'environ 5.4 km pourrait être réalisée;

Attendu que les coûts de cette portion sont évalués à 2 443 148, 56 \$ taxes incluses (2 230 920, 28 \$ taxes nettes);

Attendu que le scénario de financement du projet est décrit comme suit :

Financement :

TAPU (MTQ)	1 000 000 \$	45%
FRR – volet 1	350 000 \$	15.5%
FRR – volet 2	100 000 \$	4.5%
Ville de Saint-Georges	390 460 \$	18%
MRC*	390 460 \$	18%

*Provenant du surplus libre accumulé : 235 000 \$ partie 1 / 155 460 \$ partie 3

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Rouillard, appuyé par monsieur Ghislain Jacques et résolu à la majorité (25 voix en faveur, 1 contre), de déposer une demande d'aide financière au programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour la phase 1 incluant le démantèlement et la construction de la piste cyclable sur le territoire de Saint-Georges. Il est de plus résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Eric Paquet, à signer les documents relatifs à cette demande.

2021-01-006

**PISTE CYCLABLE – SENTIER DES JARRETS NOIRS –
UTILISATION HIVERNALE**

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins interpelle la MRC afin que le Sentier des Jarrets noirs, pour la portion s'étendant du pont Perrault à la

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 janvier 2021

limite de Beauceville, soit aménagé en période hivernale afin de permettre aux piétons et skieurs de fond de circuler sur celui-ci;

Attendu que la Ville de Beauceville aménage sa portion de piste aux fins mentionnées ci-haut;

Attendu que les maires sont disposés, dans le cadre d'un projet pilote, de tester cette formule en collaboration avec la Ville de Beauceville;

Il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyée par monsieur Claude Morin et résolu à l'unanimité, d'autoriser l'usage demandé dans le préambule de la présente résolution, et ce, pour la période hivernale 2020-2021, cette autorisation étant sous réserve de validation de la couverture en assurance responsabilité de la MRC;

2021-01-007

PARL 2021

Attendu le dépôt du Plan d'activités régionales et locales (PARL) 2021;

Attendu qu'il a fait l'objet de discussions au comité de sécurité publique et que celui-ci recommande son adoption;

En conséquence, il est proposé par monsieur Camil Martin, appuyé par monsieur Alain Quirion et résolu unanimement, d'adopter le Plan d'activités régionales et locales 2021 tel que déposé.

SIGNALISATION SENTIERS VHR/ RÉSEAU ROUTIER

Est remis aux élus une lettre provenant de la responsable de poste de la Sureté du Québec, la lieutenant Danielle Jacob. Cette missive explique la problématique de signalisation relative aux intersections des sentiers VHR avec le réseau routier dans certains secteurs de nos municipalités. Il est convenu que ses informations seront transmises aux directions générales des municipalités pour suivi.

2021-01-008

PAUPME –AVENANTS 2020-06 ET 2020-07

Attendu que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a mis en place une mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19 dans le cadre des Fonds locaux d'investissement;

Attendu que, le 8 décembre dernier, une somme additionnelle de 600 223 \$ a été octroyée à la MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre de ce programme;

Attendu que l'avenant 2020-06 modifie certaines conditions et modalités prévues aux articles 1 et 2 du contrat signé pour tenir compte de ce montant additionnel octroyé à la MRC;

Attendu que l'avenant 2020-07 vient modifier certaines modalités administratives;

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 janvier 2021

En conséquence, il est proposé par monsieur Ghislain Jacques, appuyé par monsieur Alain Quirion et résolu unanimement, d'autoriser le préfet, monsieur Normand Roy, à signer les avenants 2020-06 et 2020-07 soumis par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2021-01-009

CONTRAT D'ENTRETIEN DU LOGICIEL AC ÉVALUATION DE PG SOLUTIONS – VILLE DE SAINT-GEORGES

Attendu que la Ville de Saint-Georges, la MRC de Beauce-Sartigan et la MRC des Appalaches font partie d'un regroupement formé par la Ville pour partager le logiciel AC Évaluation de PG Solutions et ses applications;

Attendu que des discussions sont intervenues entre les parties pour le partage des coûts du contrat d'entretien des applications d'évaluation foncière;

Il est proposé par monsieur Carl Boilard, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu à l'unanimité:

- Que le conseil des maires accepte une entente avec la Ville de Saint-Georges et la MRC des Appalaches concernant le partage des frais de contrat d'entretien des applications d'évaluation foncière, laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était au long reproduite;
- Que le préfet, M. Normand Roy, ainsi que le directeur général, M. Éric Paquet, soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Beauce-Sartigan, tous les documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

2021-01-010

CADETS POLICIERS 2021

Attendu que le conseil des maires a signifié par résolution (2020-09-119) son intention d'obtenir les services de cadets policiers pour l'année 2021;

Attendu qu'un projet d'entente de partenariat entre la Sûreté du Québec et la MRC de Beauce-Sartigan portant sur ce service est déposé aux élus aux fins d'adoption;

En conséquence, il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyée par monsieur Carl Boilard et résolu à l'unanimité, d'accepter l'entente de partenariat, laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était au long reproduite et d'autoriser le directeur général, M. Éric Paquet, à signer pour et au nom de la MRC l'entente de partenariat.

2021-01-011

PONT PERRAULT – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu que, dans le cadre du projet de réfection du pont Perrault, la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins sollicite une participation financière de la MRC;

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 janvier 2021

Attendu que le pont Perrault fait partie intégrante de la Route verte et représente une infrastructure majeure et essentielle de cet équipement récréotouristique;

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu à l'unanimité, de confirmer que la MRC est disposée à accorder une aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du projet de réfection du pont Perrault;

Il est de plus résolu que cette somme soit prélevée à même le fonds réservé à la piste cyclable.

2021-01-012

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

RÈGLEMENT 275-2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON-LES-MINES MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 165-2006

Considérant que ce règlement a pour effet de définir les matériaux de revêtement et la forme des bâtiments dans les zones agricoles et agroforestières;

Considérant que le règlement ne contrevient pas aux objectifs et orientations du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC et aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Clément Létourneau, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu à l'unanimité d'émettre un certificat de conformité pour le Règlement 275-2020 de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines.

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière rencontre pour information.

2021-01-013

APPUI À LA MRC DU GRANIT – TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Attendu que la MRC du Granit interpelle le CRTC, les gouvernements du Québec et du Canada afin que les investissements des télécommunicateurs soient prioritairement déployés dans les régions mal desservies avant d'implanter la technologie 5G;

Il est proposé par monsieur Éric Giguère, appuyé par monsieur Camil Martin et résolu unanimement, d'appuyer la MRC du Granit dans sa démarche mentionnée dans le préambule de la présente résolution et de transmettre copie de celle-ci au CRTC, au ministre du Patrimoine canadien, au député de Beauce de la Chambre des communes et au député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels;
- Décret de population 2021;
- Rapport annuel Arterre 2019-2020;

2021-01-014

VILLE DE SAINT-GEORGES – 2^E PONT

Attendu que les travaux prévus au barrage Sartigan, d'une durée estimée de 3 ans, affecteront la fluidité du trafic routier sur le territoire de Saint-Georges;

Attendu que le pont David-Roy se retrouve dans un axe routier névralgique de la région puisqu'il permet le transit est-ouest desservant la population et les industries de notre MRC tout en facilitant l'accès à l'autoroute 73;

Attendu que les maires de la MRC de Beauce-Sartigan souhaitent s'assurer que les infrastructures routières nécessaires à la croissance économique de la région se développent;

Attendu que le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale a pris l'engagement, lors de la dernière campagne électorale, de réaliser une étude sur la nécessité d'un deuxième pont à Saint-Georges;

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Clément Létourneau et résolu à l'unanimité, d'appuyer la démarche initiée par le député de Beauce-Sud, monsieur Samuel Poulin, visant la réalisation d'une étude d'opportunité pour un 2^e pont traversant la rivière Chaudière sur le territoire de Saint-Georges. Il est de plus résolu de signifier que les élus souhaitent la réalisation de cette étude dans les meilleurs délais.

BARRAGE SARTIGAN

Les maires discutent de l'échéancier des travaux qui seront réalisés au barrage Sartigan.

RAPPEL RENCONTRE SUR LE PATRIMOINE BÂTI

Un rappel est effectué auprès des maires relativement à la tenue d'une présentation du pré-inventaire du patrimoine bâti de la MRC prévue le 26 janvier prochain.

CONFÉRENCE INCENDIE 10 FÉVRIER 2021

Le directeur général avise les élus que la conférence sur les services incendie se tiendra le 10 février. Il est convenu que cette rencontre se tiendra en après-midi.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part du public.

2021-01-015

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Carl Boilard, appuyé par monsieur Alain Quirion et résolu à l'unanimité, de mettre fin à la séance. Il est 22h05.

Normand Roy, préfet

Éric Paquet, directeur général